

PROGRAMME DE FORMATION

L'économat en structures collectives

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel exerçant ou amené à exercer dans un service d'économat en structures collectives.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Définir les principes régissant l'organisation et le fonctionnement de l'économat.

Utiliser des outils et méthodes de gestion efficaces de l'économat.

Programme

Organisation du service :

- Situation.
- Agencement.
- Entretien, hygiène, sécurité et approche environnementale.

Fonctions assurées par ce service :

- Détermination des besoins.
- Achats, réception, contrôles, distribution.

Gestion :

- Valorisation des stocks.

Documents commerciaux :

- Étude, utilisation, vérification.

NB - Aucune notion de comptabilité n'est nécessaire pour participer à ce stage. Il est toutefois demandé aux stagiaires de se munir d'une calculatrice.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices d'application. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.